



Affiliation 529714
Agrément Ministériel : 01 09 81
Enregistrement à la Sous-Préfecture N°342

Règles pour les enfants membres de l'ESCO

En ce qui concerne mon attitude :

- j'arrive à l'heure à l'entraînement ou au match,
- je dis bonjour à mes éducateurs,
- pendant les entraînements et les matchs, je respecte : mes partenaires, mes adversaires, les arbitres et les éducateurs,
- je prends soin des équipements que j'utilise,
- je dis au revoir à mes éducateurs en partant.

En ce qui concerne ma tenue :

- je porte des vêtements de sport marqués à mon nom, des protège-tibias et des chaussures de foot.
- je suis équipé d'une gourde marquée à mon nom ou d'une bouteille d'eau jetable.
- pour les matchs, mes chaussures de foot sont dans mon sac de sport et je les mets à mes pieds dans les vestiaires avant le match. Je les remets dans mon sac à la fin des matchs.
- si je le veux, mon sac contient également le nécessaire pour prendre une douche après le match ou l'entraînement.

Si mon attitude ou mon comportement n'est pas conforme avec les règles de vie de l'ESCO, je peux être exclu(e) temporairement des compétitions ou plateaux. Je peux également être exclu(e) temporairement ou définitivement du club.